

Le Club Atlético de Madrid fera appel des sanctions de la FIFA



Madrid, 14 janvier, (dpa).- Le Club Atlético de Madrid fera appel des sanctions de la FIFA. Celle-ci a interdit ce club d'embaucher des footballeurs pendant un an.

«Notre Club n'est pas d'accord avec la résolution et étudiera toute la documentation reçue pour présenter un recours de cassation» signale un communiqué de l'Atlético de Madrid rendu public ce jeudi à Madrid.

L'Atlético de Madrid et le Real Madrid ont été pénalisés pour transgresser la norme sur l'embauche de joueurs mineurs.

«Il a été constaté que ces deux clubs ont violé plusieurs dispositions ayant trait à l'embauche et au premier registre de footballeurs étrangers mineurs, ainsi que d'autres concernant l'inscription et la participation de joueurs à des compétitions déterminées» assurait la FIFA dans un communiqué.

La FIFA a expliqué que c'est là le résultat d'une enquête centrée sur des footballeurs mineurs présents dans diverses compétitions des clubs pénalisés pendant la période allant de 2007 à 2014, dans le cas de l'Atlético de Madrid et de 2005 à 2014, dans le cas du Real Madrid.



Radio Habana Cuba